# L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 13 OCTOBRE 1846.


IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR MAGNE & WEISSE, No. 81, rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE

Journal quotidien, une année d'avance......$12

Journal de la Campagne, deux fois par semaine, une année d'avance......$5

L'abonné ne pourra cesser sa souscription, sans donner avis par écrit, une semaine avant l'expiration.

ANNONCES.—Une piastre par chaque dix lignes, pour chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Aucun avis ne pourra être inséré pour moins d'une piastre, pour chaque langue.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront une piastre par dix lignes, pour chaque insertion.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité aux annonces qui ne sortent pas de la ligne de leurs affaires commerciales.


OFFICIEL.

AVIS est par le présent donné qu'un contrat a été passé entre les soussignés et MM. Magne & Weisse, propriétaires de la gazette l'Abeille, pour la publication pendant l'année prochaine entière (1846) de tous les avis désignés dans l'acte du 16 mars 1843, au prix de UNE PIASTRE pour chaque cent mots, par chaque publication et dans chaque langue.

Nlle-Orléans, 27 décembre 1845.

Wm. DE BUYS, Trésorier de l'Etat.
ROBT. C. NICHOLAS, Sec. d'Etat.


POUR LA BALIZE.—Et toutes les stations intermédiaires—Le steamboat MUSIC, capt. Martin, reprendra ses voyages réguliers, partant de la Nouvelle-Orléans tous les dimanches à 10 heures précises du matin, et sera de retour en ville tous les mercredis soir. Les passagers sont priés d'être à bord à l'heure du départ. Pour fret ou passage, s'adresser à A. LAROSE & Co. 2 oct

PAQUEBOT REGULIER partant le dimanche matin pour VICKSBURG ET NATCHEZ. Le vapeur MAGNOLIA, capitaine Thornton, partira pour les ports ci-dessus TOUS LES DIMANCHES à 10 heures précises et débarquera les passagers sur tous les points de la côte.
Les familles qui désirent se faire débarquer sur la côte basse peuvent compter sur toute l'attention du capitaine Thornton. THEOD. SHUTE, agent. 21 sept. 41, Canal

Paquebot du Bayou Sara.—La BELLE CREOLE, capitaine J. M. Scott, ayant été entièrement réparé et arrangé dans un genre splendide, continuera ses voyages les dimanches et jeudis jusqu'à nouvel avis. Elle partira de Bayou Sara tous les lundis et vendredis.
P. A. CHAMPOMIER, Agent, 46 1/2, Vieille Levée, près Conti. 14 sep

Voir ... ST. LANDRY, capitaine B. GILLETT ... de la BELLE CREOLE.

POUR LAFOURCHE. Paquebot pour Bâton Rouge, Bayou Sara, et tous les points intermédiaires—Le vapeur ST. LANDRY ... [illegible] ... J. F. BERCIER & Co. Agents, 54 Vieille Levée. 21 oct

Pour Mandeville, Madisonville et Covington. PAQUEBOT REGULIER. Le vapeur neuf SULTAN, capitaine J. W. Hill, ... [illegible]

BUREAU DE REMORQUE ET D'ENTREPRISE. No. 62, Vieille Levée, près l'encoignure St. Louis ... [illegible] ... ROBERT MURPHY, No. 62, Vieille Levée. 11 mars

POUR NEW-YORK.—Ligne de paquebots de la Louisiane à New-York—Le navire OSWEGO, capitaine Johnston ... [illegible] ... JAMES E. WOODRUFF, 60 Camp. 12 oct

POUR NEW-YORK.—Le navire UNION ... [illegible] ... J. W. STANTON & Co. Magazine et Lafayette.

POUR LE HAVRE.—Le navire VIOLA ... [illegible] ... LEVI H. GALE, 93, Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire ONECO, capit. ... [illegible] ... L. H. GALE, 93 Commune. 21 sept

A LOUER. UNE MAISON ... DEUX MAISONS ... Elles sont bien commodes ... rues Julia et Girod.
Aussi, Un grand TERRAIN ... rue St. Jean, près du Bayou ... VIGNAUD, No. 41, rue de Chartres.

A LOUER à dater du 1er novembre prochain, Les trois magasins Nos. 90 ... [illegible]
Aussi, une maison en briques et à deux étages, située rue Julie, entre les rues Baronne et Philippa.
Aussi—Le rez de chaussée de la maison No. 150, rue Royale, entre les rues St. Louis et Toulouse, s'adresser à EDW. SHIFF, 78, Canal. 1 oct

ON désire louer au premier octobre prochain une bonne maison pour une famille peu nombreuse, le quartier de la ville serait préféré. S'adresser à B. VALLS, rue de la Commune No. 26. 1 oct

DEMANDE DE MAISON pour le 1er Novembre prochain—Une Maison située dans le carré de la ville ou au faubourg Tremé, et dont le loyer serait de $40 à $45, trouvera un locataire en s'adressant au bureau de la Poste, lettre V, No. 3. 9 oct

HOTEL ST. LOUIS.
Les soussignés informent respectueusement leurs amis et le public, qu'ils rouvriront cet établissement pour la réception des pensionnaires, le 1er d'octobre. Ils donnent l'assurance qu'ils n'épargneront ni peines ni dépense pour offrir au public beaucoup de conforts ... [illegible] ... rarement dans les hôtels.
On prendra des arrangements libéraux à l'année avec les familles ou les pensionnaires seuls.
I. HAWLEY & Co. propriétaires. 20 sept—60

A VENDRE OU A LOUER.
Pour plusieurs années UN JOLI BIEN DE CAMPAGNE situé sur le Bayou St. Jean, d'une contenance de trente deux arpents de superficie. La terre est élevée, bien égouttée et presque entièrement entourée. Les établissements consistant en une maison de maître, cases à nègres, écuries, remises &c. sont en parfait état.
Pour les conditions, s'adresser sur les lieux ou au bureau de M. Jules Mossy, 42, rue Royale, à Albin Michel. 29 sept

EN débarquement du navire Arthemise, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné
16 barriques vieux vin Montferrand.
18 demi barriques vin blanc Sauterne.
30 sep CHS. DUFOUR, 11 Conti

TRUFFES, Sardines et Cèpes à l'huile, en magasin et à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par
30 sep CHS. DUFOUR, 11 Conti

FARINE aigre—200 barils farine aigre superfine, en bon ordre pour l'exportation, à vendre par EMERSON, TOURNE & Co, 158, Tchoupitoulas. 8 oct

TOILE A DRAPS, ECRUE—100 balles toile à draps ... venant d'être reçues et à vendre à bas prix, par NORTH & BROTHERS, Enc. Magasins et Commune. 9 sept

CHANGEMENT DE DOMICILE.
LAFEVRE BARISE & Co. ont transporté leur comptoir du No. 20, rue St. Louis, à la rue St. Charles, à côté de l'Exchange. 2 oct


Bureau des Naissances et Décès, PASSAGE DE LA BOURSE, PRÈS LA RUE BIENVILLE.

AVIS AU PUBLIC.

AYANT été nommé Administrateur du Bureau des Naissances et Décès pour la paroisse et ville d'Orléans j'invite les habitants de la susdite paroisse et ville, à vouloir bien se conformer aux dispositions de la loi ci-après citée.

ACTE, APPROUVÉ LE 6 MARS 1819.

ART. 1er. A partir de l'adoption du présent acte, la naissance de tout enfant libre, né dans la paroisse d'Orléans devra être déclarée au dit Bureau dans le laps de trente jours ... [illegible] ... sera passible d'une amende ... au profit de l'Etat, et l'autre moitié à celui du dénonciateur.

ART. 2nd. Le décès de toute personne libre, résidant dans la paroisse d'Orléans, devra être déclaré dans le laps de trente jours. Cette déclaration devra être faite par les plus proches parents de la personne décédée, s'ils sont sur les lieux, et en cas d'absence de ceux-là, par l'exécuteur testamentaire, s'il en existe un; s'il n'en existe pas, par le propriétaire ou locataire de la maison dans laquelle résidait le défunt ... et toute personne contrevenant aux clauses stipulées dans la présente section, sera passible d'une amende qui n'excédera pas dix piastres, et ne sera pas au-dessous de cinq.

Le soussigné se verra contraint à sévir contre toutes personnes qui négligeraient ou refuseraient de se conformer aux clauses de l'acte précité.

10 avril F. M. CROZAT.


CHARBON.
LES personnes qui désirent acheter leur approvisionnement d'hiver, en Charbon anglais et de Pittsburg, peuvent le faire maintenant à bon marché.
ROBERT MURPHY, 15 aout No. 9, Vieux Bassin, et 62, Vieille Levée

CHARBON—En déchargement vis à vis le chemin de fer Pontchartrain, du charbon de Pittsburg, de première qualité, à vendre en lots convenables aux acheteurs; s'adresser à B. & A. SOULIE, 31 juil—16 48 rue Conti

CIGARES—3,000 Regalias Ugues,
10,000 do Figaro,
14,000 do Ribot,
7,000 do Evidencia,
3,000 Dugues, Imperiales, Palma,
10,000 Congress Figaro,
4 boites picadura,
11 balles tabac Vuelta de Abajo.
En débarquement du brick P. Soule et à vendre par
16 aout B. VALLS, 26 Commune


NOUVELLE-ORLEANS: MARDI MATIN, 13 OCTOBRE 1846.

## AUX ABONNÉS DE L'ABEILLE.

Pour la commodité de ceux de nos abonnés qui habitent la seconde municipalité, nous venons d'ouvrir un second bureau, No. 13, rue du Camp, auprès de la Banque de Cité. On y recevra, jusqu'à huit heures du soir, tous les avis qui devront être insérés dans le journal.

Notre imprimerie et notre bureau principal n'en restent pas moins No. 81, rue de Chartres. Tout en cherchant à être agréables à nos amis d'outre-Canal, nous n'en restons pas moins fidèles à la première municipalité.

Il nous faut aujourd'hui vivre sur le passé, c'est à dire sur nos nouvelles d'hier; car nous ne faisons aujourd'hui que recevoir les détails qui complètent, coordonnent et rectifient celles d'Europe qui nous étaient venues quelque peu tronquées par les observations télégraphiques.

Nous avions grandement raison de ne pas donner une portée trop grande au retard apporté au mariage du duc de Montpensier avec l'infante Dona Luisa. L'Angleterre sans doute n'est pas satisfaite de cette union qui doit établir de nouveaux liens de famille entre la France et l'Espagne; elle a fait des efforts pour faire retarder le mariage; elle en fait même probablement pour le rompre; mais il est plus que douteux qu'elle y parvienne. Quant à l'opposition qui se manifeste dans la nation espagnole, la presse anglaise qui a quelque intérêt à faire illusion sur ce point, l'a singulièrement exagérée. Cette opposition peut être vive à Madrid et dans quelques autres villes; mais elle est faible dans les provinces qui ont, pour la plupart, accueilli avec satisfaction l'alliance française.

Nous n'avons aucun renseignement nouveau sur l'insurrection de Catalogne: elle n'est encore qu'en germe, et l'on peut espérer qu'elle ne se développera point. Don Carlos n'est pas encore en Espagne; et d'ailleurs nous ne croyons pas que sa présence y fasse grand' chose, lorsque nous nous rappelons le rôle complètement passif qu'il y a joué jadis. Il n'a plus, pour dissimuler sa nullité, les braves généraux qui sont morts pour sa cause.

Un point capital avait échappé au sommaire de la *Tribune*. C'est la présence d'Abd-el-Kader dans l'empire de Maroc et l'influence que prend l'émir sur les sujets de l'Empereur Abderrhaman. Qui sait si prochainement ce prince ne sera point détrôné par le "*héros de la guerre sainte*"! Une pareille révolution pourrait porter un coup terrible à la domination française en Afrique.

M. ARISTIDE BARÉ nous a fait remettre un mémoire qui est, si nous ne nous trompons, une vive réclamation contre un arrêt de la Cour Suprême. Nous n'avons pu encore le parcourir, mais il nous semble, en jetant un coup d'œil sur une ou deux pages, que l'auteur y mêle le plaisant au sévère.

RECLAMATION.—Nous recevons de M. J. M. DURAND, que le recorder Genois avait envoyé vendredi à l'hospice des Aliénés, une réclamation relative à son arrestation: elle est conçue dans des termes tels que nous ne pouvons pas l'insérer textuellement, mais M. Durand nous prie de déclarer, et nous ne pouvons lui refuser cette satisfaction, qu'il proteste hautement contre la manière dont on a agi à son égard.

THEATRE D'ORLEANS.—Nous recevons aujourd'hui, grâce à l'obligeance de M. Colin, des renseignemens positifs sur la composition de la nouvelle troupe d'Opéra que doit ramener M. Davis. Cet habile directeur s'en est allé comme nous l'avons dit, à Lille et Anvers, pour tâcher d'y découvrir une prima Dona, un ténor léger et une première basse, susceptibles de se laisser enlever; mais avant son départ il s'était déjà assuré un premier Ténor, M. Dufeyte; un Baryton, M. Dabreuil; une Dugazon, Mme Olivier; un comique, M. Mintrant; une amoureuse, Mme Mintrant; une seconde basse, M. Lavergne; et une duègne qui est en même temps coryphée, Mme Legardère. Après avoir achevé de compléter sa troupe, M. Davis devait s'embarquer à bord du *Suffolk* qui doit partir du Havre le 1er octobre.

### Chronique Locale.

Les officiers du régiment d'infanterie de la Légion de la Louisiane ont procédé hier à l'élection d'un major en remplacement du démissionnaire—M. JUSTIN DUREL a été élu.

CONSEIL DE LA 1re. MUNICIPALITÉ.—Le Conseil de la 1ère Municipalité s'est réuni hier soir à l'heure accoutumée: le recorder Genois occupait le fauteuil. Lecture est faite d'un message du maire, dans lequel ce magistrat annonce qu'il refuse d'apposer sa signature à la résolution qui décrète l'établissement de bals publics dans les limites du faubourg Tremé.—M. Fabre propose de déposer provisoirement ce message sur le bureau. Le président déclare que cette motion n'est pas à l'ordre. Cette décision est renversée par le Conseil à une majorité de 6 voix contre 5, et la motion de M. Fabre est adoptée par un nombre de voix égal.

M. Hagan, président du comité des améliorations, présente un rapport qui invite le Conseil à annuler les contrats passés avec M. Denis Cronan, pour le pavage des rues de la municipalité, et à recevoir des propositions cachetées pour paver la rue de la Douane à partir de la rue des Remparts jusqu'à la rue Claiborne, &c. La prise en considération de ce rapport est différée jusqu'à la prochaine séance.

M. Hagan présente aussi un rapport défavorable à la pétition de M. Stockton, qui veut établir sur le canal Carondelet une machine pour retirer de grosses pièces de bois dudit canal.—Adopté.

M. Fabre, du comité des réclamations, fait un rapport défavorable à la réclamation de M. Lennes, premier charpentier au département de la voirie. Ce rapport est adopté.

Le comité spécial, auquel avait été référée une pétition de nombreux habitans du faubourg Tremé, demandant la suppression de la fabrique de chandelles et de savon, située à l'encoignure des rues Ste. Anne et Derbigny, présente un rapport favorable au vœu des pétitionnaires. La prise en considération de ce rapport a été renvoyée à la prochaine séance.

On donne lecture d'une proposition de M. Patrick Mooney pour l'ouverture de la rue Bienville jusqu'à l'Avenue de Carrollton. M. Hagan propose d'accepter la proposition. Cette motion est adoptée à une majorité de 7 voix contre 4.

M. Fabre présente une résolution dans le but d'adjoindre M. Randall Hunt à l'avocat de la municipalité pour plaider pardevant la 2me Cour de District une demande en nouvelle audition de cause au sujet du procès intenté à la première municipalité par M. Adolphe Labourdette, et pour interjeter appel à la Cour Suprême dans le cas où cette demande serait rejetée. Cette résolution est adoptée.

A une heure assez avancée de la nuit, le Conseil ne s'était pas encore occupé du veto du maire, déposé provisoirement sur le bureau.

PREMIERE COUR DE DISTRICT.—Les plaidoiries dans l'intéressante affaire de la Municipalité No. 3 contre les Dames Ursulines, ont été ouvertes hier, à la 1re Cour de district, mais n'ont pu être terminées à cause du peu de temps consacré par le juge Preston à l'audition des affaires civiles. Les avocats reprendront la parole ce matin à 9 heures.

Plusieurs actes d'accusation ont été enrégistrés par l'avocat de district.

Joseph May, John Doyle et Juan Brizzolara, prévenus d'assaut et batterie, ont assisté à la lecture de leur acte d'accusation, et se sont déclarés innocents.

La Cour a rejeté la demande en élargissement adressée par James Buck, détenu pour le meurtre de deux individus au Texas.

BLESSURES.—Nous apprenons que le café situé à l'encoignure des rues Vieille Levée et Ursulines, a été vendredi soir, le théâtre d'une rixe sanglante entre Jose Neto, le maître de l'établissement et quelques marins. Ces derniers s'étant pris de querelle avec le propriétaire susdit, Neto s'empara d'un énorme couteau et leur fit d'assez graves blessures. Il a été immédiatement arrêté et conduit devant le recorder Génois. L'instruction de l'affaire aura lieu bientôt.

ENQUETE.—Le corps d'un nommé Jacob Waters, mort à l'auberge de Mme Smith, rue Tchoupitoulas, a été hier l'objet d'une enquête de la part du coroner. Le jury a constaté que la mort avait été le résultat d'une attaque d'apoplexie.

COUR DU RECORDER GENOIS.—James Gallagher, accusé d'avoir volé des denrées, a été hier condamné à une détention d'un mois à la maison de correction.

—Joseph Hembar, prévenu d'assaut et batterie, a fourni caution pour comparaître prochainement devant le recorder.

—James Kealy, arrêté pour avoir troublé le repos public, a dû fournir le cautionnement d'usage.

—C. Bleham, William Dickson et Louis Célin, accusés d'avoir assailli trois individus à l'encoignure des rues St-Pierre et Remparts, ont subi un commencement d'interrogatoire.

COUR DU RECORDER BALDWIN.—La journée d'hier a été peu fatiguante pour le recorder Baldwin. Eliza Devoe et Jay Hamilton Johnson ont seuls comparu devant ce magistrat, sous l'inculpation d'avoir soustrait une somme de $37 5 à M. Hudson. L'affaire n'a pas été entièrement instruite.

VOL.—Une nouvelle plainte a été portée hier contre le nommé A. H. Fowler, dont nous avons déjà mentionné l'arrestation comme soupçonné d'avoir pris part à un vol considérable. Le nouveau délit attribué au prévenu ayant été commis dans les limites de la Seconde Municipalité, Fowler a été livré entre les mains du recorder Baldwin, qui lui fera subir ce matin un interrogatoire.

Le commodore CHARLES W. SKINNER, a pris le 1er courant, possession du commandement de l'arsenal maritime de Gosport. Il a arboré son pavillon à bord du Pennsylvania.

Les importations de coton à Boston, durant l'année qui s'est terminée le 1er courant, se sont élevées à 191,873 balles dont 126,518 ont été reçues directement par les manufacturiers ou leurs agents. On a exporté 71,186 balles. L'an dernier, les importations avaient été de 183,792 balles.

ELECTIONS.

GEORGIE.—Les relevés que nous avons reçus par la malle hier, assurent la réélection de MM. King, Toombs et Stephens, tous trois whigs, comme représentans au Congrès. La victoire ne paraît pas avoir été bien vivement disputée. Il nous reste à apprendre les résultats des districts les plus douteux.

FLORIDE.—Le comté d'Escambia a donné 134 voix à M. Cabell, candidat whig pour le Congrès, tandis qu'il n'en a donné que 50 à son concurrent Kain; le comté de Santa-Rosa jusqu'à présent n'a pas été aussi généreux. Il n'a donné encore que 22 voix de majorité à Cabell. Le comté de Léon donne à ce candidat 80 à 90 voix de majorité; celui de Gadsden, 50; celui de Wakull, 40; enfin le comté de Franklin qui avait donné l'an dernier 59 voix de majorité aux locofocos, ne leur en a donné cette fois que 2. Il est vrai que pour contrebalancer un peu tous ces avantages, le comté de Jefferson s'est prononcé contre lui par 100 voix de majorité. Quant à la législature d'Etat, on ne peut en rien dire encore.

MAINE.—La Chambre des Représentans compte 47 whigs et 45 locofocos.

CONSTITUTION. Le navire des E.-U. *Constitution*, qui vient de rentrer dernièrement à Boston, était resté près de trois ans absent. Pendant cet espace de temps, il a été 502 jours en mer, et 339 jours à l'ancre. Il a parcouru 53,000 milles, visité 80 à 90 ports, et est revenu aux Etats-Unis en excellent état.

VINGT-CINQ BANQUES de Boston ont dû payer leurs dividendes semi-annuels le 5 courant: quatorze annonçaient 3 pour cent; cinq, 3 1/2; cinq autres 4 pour cent, et la banque de Boylston qui n'a commencé ses opérations qu'au mois de décembre dernier, 5 pour cent. L'ensemble du capital est de $18,180,000, et le total des dividendes semestriels $602,000.

LOCOFOCOS CONTRE WHIGS.—Nous avons annoncé dernièrement que la convention whig réunie à Utica avait fait choix de MM. John Young et Fish pour candidats à la place de gouverneur et lieutenant-gouverneur de l'Etat. De son côté, la convention démocrate réunie à Syracuse vient de choisir MM. Silas Wright et Addison Gardiner. Les deux grandes armées politiques ont donc leurs chefs, et tout est prêt pour la bataille.

CINCINNATI.—Le 25 septembre, dans la soirée, Edward Byington, ex-ingénieur du Ben Franklin, s'en venait, soutenant un de ses amis qui était ivre. Ils allèrent tous deux heurter contre un tailleur nommé Church. Celui-ci se prit de colère, tira un bowie-knife et en porta des coups nombreux à Byington. La réflexion toutefois lui revint; et effrayé de ce qu'il avait fait, il se mit à se sauver poursuivi par sa victime qui se soutenait encore malgré ses blessures, mais qui bientôt tomba pour ne plus se relever. Church s'est remis entre les mains de la justice, et affirme que dans cette déplorable rencontre, il n'a fait qu'user du droit de légitime défense.

TENNESSEE.—On a arrêté le 29 septembre dernier, aux environs de Nashville, quatre contrefacteurs: James Johnson, Wm. Boyd, Wm. C. Spencer et Wm. Browit. Ils voyageaient dans une petite voiture, où l'on a saisi une presse de graveur, à l'aide de laquelle ils imprimaient de faux billets de banque; on y a trouvé aussi pour une somme de $17,000 de ces faux billets déjà tout fabriqués. C'est une capture importante; on croit en effet que ces quatre individus sont les chefs d'une bande de faussaires qui a établi son quartier-général dans les montagnes de Cumberland.

CE QUE COUTE UN BAISER.—Un pasteur protestant de Louisville s'étant permis d'embrasser la femme d'un jeune Français, l'un de ses locataires, celui-ci, qui sait le prix des libertés en Amérique, a porté plainte contre le révérend, qui a été condamné à fournir caution de cinq cents dollars. Un Yankee, habitant de Newburyport, s'est montré beaucoup moins accommodant. Un jeune homme de mœurs irréprochables, s'étant permis d'embrasser la femme de ce Yankee, qui était une amie de sa famille, au moment où il faisait ses adieux à celle-ci, le mari, qui était absent, vit dans ce baiser un empiètement sur ses droits dont il jura de tirer vengeance. Le jeune homme étant revenu à Newburyport quelques mois après, fut attiré dans une maison où se trouvait le farouche Yankee avec sa femme et son frère et il y fut assommé et presque laissé pour mort. Un procès doit s'en suivre.

## EUROPE.

EXTRAITS DES JOURNAUX FRANÇAIS.

La malle d'hier nous a remis, avec une exactitude dont nous lui tenons compte, nos séries de journaux français. Elles vont du 9 au 16 septembre inclusivement, et nous y puisons sur la France principalement les détails qui peuvent intéresser nos lecteurs.

Les journaux d'Angleterre, non plus que ceux du Nord, ne nous fournissent rien à ajouter au sommaire que nous avons emprunté hier à la *Tribune* de New-York. Seulement notre confrère ou son correspondant de Boston avait affirmé trop positivement que le retard du mariage du duc de Montpensier et de l'infante Dona Maria Louisa Ferdinanda était dû à l'opposition combinée du gouvernement anglais et du peuple Espagnol. La presse anglaise et une partie de la presse espagnole crient toutes les deux bien haut, cela est vrai; le mariage de la reine et de sa sœur, au lieu d'avoir lieu le 24 septembre, ne se fera que le 10 octobre, ou peut-être même vers la fin de ce mois; cela est encore vrai. Mais ce retard n'a rien qui doive être attribué à l'influence anglaise ou au mécontentement public en Espagne; il tient uniquement à des arrangements et à des convenances de famille. La meilleure preuve de la vérité de cette assertion, c'est le paragraphe suivant que nous trouvons dans nos journaux anglais:

"Nous recevons par un exprès extraordinaire la copie d'une dépêche télégraphique de Madrid, portant la date du 14 septembre; voici ce qu'elle contient:

"Les cortès se sont assemblées ce matin.

"Les ministres leur ont donné avis du mariage de la reine et de celui de l'infante.

"Le message a été très bien reçu.

"Une commission a été nommée pour rédiger une adresse à la reine. Elle est exclusivement composée de membres amis du gouvernement.

"Madrid jouit de la plus parfaite tranquillité.

Les journaux français démentent les nouvelles de Tahiti que nous avons empruntées dernièrement à un journal du Nord, et qui allaient, disait-on, jusqu'au 15 avril.

Les dernières nouvelles parvenues en France de Papaete, il y a un mois, dit la *Presse*, vont jusqu'au 18 avril; celles que le gouvernement lui-même a reçues sont en date du 14 et affirment *que nos établissemens sont en complète sécurité*. Comment donc, si des événemens aussi graves que ceux que rapporte le *Boston-Advertiser* s'étaient passés quelques jours avant le 14 avril, les correspondances d'une date postérieure n'en feraient-elles pas mention? Il est évident pour nous que l'expulsion des Français et le bombardement de Papeete ne sont que la reproduction grossie de l'affaire de Huahine, depuis longtemps connue dans tous ses détails.

### LE DOUBLE MARIAGE EN ESPAGNE.

L'historique des incidents qui marquent les préliminaires du double mariage qui va s'accomplir en Espagne, est assez curieux pour que nous le donnions presque jour par jour. Empruntons d'abord au *Journal du Havre* du 11 septembre un sommaire des opinions exprimées à ce sujet par la presse Anglaise et la presse Espagnole:

HAVRE, 11 septembre 1846.

Nous pensons que les deux gouvernemens français et espagnol ont bien fait de rapprocher l'époque fixée pour la célébration des deux mariages. Il serait malheureux qu'après avoir annoncé si triomphalement le mariage de M. le duc de Montpensier avec l'infante Ferdinanda, on fût contraint d'annoncer que des raisons d'état obligent à y renoncer, ou, comme on dit en diplomatie, à l'ajourner.

Les premiers jours, il semblait qu'aucun nuage ne menaçât ce projet, devenu maintenant définitif; cette résolution nous paraît même aujourd'hui devoir s'accomplir. Mais la presse de Londres est moins philosophe, et la presse de Madrid multiplie les protestations. On a mis à terminer cette affaire une précipitation qui peut devenir funeste; car, le mariage consommé, tout ne sera pas dit encore.

Le *Tiempo* est un journal conservateur: "On assure ce matin, dit-il, que les préparatifs du mariage de l'infante Luisa Ferdinanda ont été suspendus, parce qu'on craint qu'il ne survienne des complications nationales et internationales très-graves. Il est possible que la nouvelle ne soit pas vraie; mais nous serions charmés qu'elle le fût."

Nous croyons qu'en effet cette nouvelle est inexacte, que les Tuileries et Christine ne peuvent plus reculer, même devant le mécontentement de l'Angleterre.

Voici une autre nouvelle que donne la même feuille, mais avec de semblables réserves:

"On dit que le jour même de la réunion des cortès, le ministère se propose de monter à la tribune, d'annoncer le choix que S. M. a fait d'un époux, et de lire ensuite le décret de dissolution, puis de renvoyer les cortès, sans leur permettre la moindre discussion; non pas qu'il craigne que le mariage projeté soit combattu, mais parce qu'il pourrait arriver que certains députés posassent une question de gouvernement.

"Nous doutons, toutefois, qu'un pareil projet ait été conçu; mais s'il existait, il ne pourrait réussir qu'avec le concours des présidens des deux chambres, et ces présidens ont donné trop de preuves de respect au parlement pour fouler ainsi aux pieds ses droits et méconnaître sa dignité.

"Sous quelque aspect que le gouvernement présente la question du mariage, avec stipulations matrimoniales ou non, le président doit réunir les bureaux, et ne pas permettre que le décret de dissolution soit lu. Les bureaux devront nommer une commission qui présentera un rapport que le congrès et le sénat discuteront. En conséquence, le décret de dissolution des cortès ne peut être communiqué au parlement tant que ces travaux ne seront pas terminés."

Voici en quels termes le *Heraldo*, du 5, parle de la protestation de l'Angleterre:

"Nous avons entendu assurer que l'ambassadeur d'Angleterre à Madrid a adressé au ministre des affaires étrangères une note dans laquelle, après avoir dit que la nouvelle du mariage de l'infante avec le duc de Montpensier était arrivée à sa connaissance par une voie non officielle, ce qui le plaçait dans une position moins embarrassante, il expose quelques considérations qui, à son sens, démontrent le peu de convenance d'un mariage qui pourrait refroidir les bonnes relations existant entre l'Angleterre et la France. On ajoute que, dans cette communication, il n'est pas dit un mot du traité d'Utrecht, et que M. Isturitz y a répondu d'une manière à la fois pleine de dignité et de fermeté."

Le *Heraldo* a trompé ses lecteurs, en disant que M. Bulwer n'avait pas invoqué le traité d'Utrecht; mais le *Heraldo*, ou plutôt le ministère, avait ses raisons, la presse non ministérielle s'appuyant surtout sur le texte de ce traité pour combattre l'alliance de l'infante avec M. de Montpensier.

Nous ne savons sur quelles données s'est appuyé le *Daily News*, feuille de Londres, pour annoncer que "la combinaison en vertu de laquelle l'infante épousera M. de Montpensier ne recevra de réalisation que lorsque des symptômes de grossesse se seront déclarés chez la reine." C'est sans doute là une pure supposition, imaginée d'après ce fait très réel, que les médecins de la reine Isabelle l'ont reconnue impuissante à se donner un successeur.

On lit dans le *Times*:

"Parmi les bruits en circulation à Paris, et qui sont rapportés par nos correspondances particulières, on cite celui-ci: M. Bresson aurait reçu de M. Guizot, comme récompense de son tact et de son assurance, la promesse de l'ambassade de Londres, qui doit être bientôt vacante, M. le comte de Sainte-Aulaire devant s'éloigner de la vie publique. Le gouvernement français est, dit-on, si désireux de voir bien s'exécuter les commandes de la reine-mère pour les trousseaux de ses royales filles, qu'un ouvrier d'un grand talent, qui était retenu par une maladie à l'hôpital de la Pitié, a été ramené chez lui pour travailler à un écrin d'une rare beauté destiné à l'infante. Les assurances les plus amicales se sont, ajoute-t-on, échangées entre Neuilly et l'île de Wight. Le duc de Montpensier doit quitter Paris pour Madrid le 18 septembre, et sera accompagné en Espagne par le duc de Nemours. On dispose tout aux Tuileries pour le voyage des princes."

Il n'y a rien dans cette note qui prouve que l'on prépare les cadeaux que doit faire le duc de Montpensier, puisqu'il ne s'agit que des commandes de la reine-mère.

PARIS, 13 septembre.

La *Gazette de Madrid*, du 8 septembre, publie une note officielle de la teneur suivante:

"Nous sommes autorisés à déclarer que le mariage entre S. A. R. l'infante dona Maria-Luiza-Fernanda de Bourbon et S. A. R. le prince Antoine-Marie-Philippe-Louis d'Orléans, duc de Montpensier, a été stipulé, convenu et arrêté par le très excellent don Francisco-Xavier Isturitz, premier secrétaire d'état et président du conseil des ministres, porteur des pleins pouvoirs de S. M. la reine, notre souveraine, et le très excellent comte de Bresson, ambassadeur de France, également porteur des pleins pouvoirs du roi, son auguste souverain. Acte en a été dressé, signé et dûment scellé. Il sera en temps utile rendu compte aux cortès de ce mariage."

Il paraît que c'est le 7 au soir que M. le comte de Bresson, ambassadeur de France, s'est rendu au château, et qu'il a fait officiellement la demande de la main de l'infante au nom du duc de Montpensier.

Il avait été question primitivement de donner un grand appareil à cette demande, en la faisant faire par un ambassadeur spécial, et l'on avait même désigné M. le comte Molé ou M. le duc de Broglie pour cette mission; mais la mauvaise humeur de l'Angleterre et les symptômes graves de mécontentement qu'on a signalés en Espagne, à l'occasion de ce projet d'alliance matrimoniale, ont engagé la cour des Tuileries à précipiter la conclusion du mariage, et à lui donner moins d'éclat qu'on n'en avait d'abord eu l'intention.

Les lettres de Madrid sont toujours fort peu d'accord sur l'époque probable des deux mariages. Il avait été question de les faire dès le 24 septembre; c'était, disait-on, le cabinet français qui avait proposé cette date; mais elle a été repoussée par Marie Christine, comme étant trop rapprochée. La reine-mère a pensé qu'en hâtant ainsi la célébration du mariage de la reine, on ôterait à cet événement une partie du prestige qu'il doit exercer sur la masse de la nation espagnole.

On dit que le voyage du duc et de la duchesse de Montpensier, en France, ne sera que de courte durée, l'infante Luiza ne pouvant pas séjourner long-temps hors d'Espagne, tant qu'elle devra être regardée comme l'héritière présomptive du trône. Du moment où la reine Isabelle deviendra mère, sa sœur pourra venir fixer sa résidence en France.

—Le bruit se répand que le départ de M. le duc de Montpensier, qui devait avoir lieu aujourd'hui, est retardé de quelques jours, par suite d'une complication imprévue dans la question du mariage.

—Les deux trousseaux pour la reine Isabelle et pour l'infante Louise sont commandés à Paris. C'est Mme la comtesse Bresson, femme de l'ambassadeur, qui s'est chargée d'en surveiller la confection.

On assure que S. M. la reine des Français se propose de placer de riches présens dans les deux corbeilles.

—On assure que le cadeau de noces que l'infant don François d'Assises va faire à la reine, consiste en une magnifique parure de perles évaluée à 5 millions de reaux (1,250,000 francs). Cette parure appartenait à l'épouse défunte de l'infant don François de Paule, et tous ses enfans ont cédé la part qui leur revenait pour que l'on pût offrir ce présent à la reine.

PARIS, 14 septembre.

C'est aujourd'hui que les cortès s'assemblent à Madrid. Elles seront consultées pour la forme, et nul doute d'ailleurs qu'elles ne se prononcent pour les deux mariages. Toutefois, on avait annoncé à tort que le duc de Montpensier assisterait à l'ouverture des cortès. Le prince est encore à Paris. Le *Constitutionnel* annonce que son départ est contremandé par suite d'une décision des ministres. Les ministres ne sont pour rien dans tout ce qui se fait à l'occasion des pourparlers et des décisions matrimoniales; mais il semble que le duc de Montpensier ne peut aller se jeter au travers des discussions de la chambre et du sénat, et d'une certaine effervescence qu'il faut savoir reconnaître, tout en évitant de l'exagérer. La correspondance générale, qui est d'ailleurs l'écho de la cour de Madrid, annonce l'arrivée du prince à Madrid pour la fin de ce mois.

Suivant le journal du ministère espagnol et de Christine, la réponse de M. Bulwer à la note de M. Isturitz n'est, en quelque sorte, que la reproduction de sa première note. Le diplomate anglais insiste sur les graves inconvénients et complications auxquels pourrait donner lieu le projet de mariage.

Pour faire honneur à la reine, on a fait venir à Madrid le régiment dont son futur est colonel. Avec cela, deux avantages: le premier, celui d'assurer la tranquillité intérieure, ce régiment devant être fort heureux du nouvel avancement de son colonel; le second, celui de montrer ce même colonel à la tête de son régiment.

Les journaux espagnols sont du reste assez peu intéressans, et l'on en peut dire à peu près autant de ceux de Londres. Ce sont toujours, à Madrid et à Londres, les mêmes protestations, ou la même mansuétude. Il y a des journaux subventionnés à Madrid comme dans la capitale de la Grande-Bretagne.

Voici ce qu'on écrit de Madrid au *Times*, en date du 5:

"Je vous ai déjà écrit que M. Isturitz avait envoyé une réponse à la note de M. Bulwer sur le mariage de M. de Montpensier. C'est un mémoire excessivement vague, qui ne contient rien de précis ni de positif. Au reste, Isturitz savait que M. Bulwer n'agissait encore en ce moment que sous sa propre responsabilité, et en conséquence il voulait gagner du temps. Il sera amusant de voir sa réponse aussitôt que le ministre anglais agira d'après les instructions de son gouvernement. On croit que dans les dernières dépêches reçues ici de l'Angleterre, le mariage de l'infante avec un fils de Louis-Philippe est déclaré impossible. Il y a évidemment quelques alarmes au palais, et l'on peut les apercevoir à travers le style plein de dignité affectée de la note d'Isturitz. Une preuve de ces craintes, *c'est que les préparatifs qu'on faisait au palais pour recevoir le duc de Montpensier ont été suspendus*."

On pourrait voir dans cette suspension des préparatifs et dans le retard apporté au départ du prince une coïncidence singulière. Nous persistons à penser que le mariage ne s'en fera pas moins, non pas tant à cause de l'allure décidée de la petite note insérée dans la *Gazette de Madrid* il y a six jours, qu'à cause de la compression qui s'exerce sur le peuple espagnol, et de la faiblesse de l'opposition que l'Angleterre montrera dans cette circonstance. L'Angleterre ne sera-t-elle pas plus habile en consentant à cette petite victoire qui laisse intact le présent, et en se faisant payer cette mince concession par une concession plus réelle?

—Le *Standard*, qui tient à n'être pas désagréable au ministère français et aux Tuileries, contient la note suivante: "Le bruit court à Paris que le gouvernement anglais a protesté contre le mariage de l'infante avec le duc de Montpensier, et que ses objections sont fondées sur un article du traité d'Utrech. Nous n'avons aucune information positive sur ce point; mais si le ministère avait voulu faire une protestation semblable, il l'aurait faite sur le champ."

Et qu'est-ce qui dit que le ministère ne l'a pas faite sur-le-champ? Mais de telles protestations ne s'impriment pas dans le journal du gouvernement; elles s'envoient directement au ministère près duquel on veut protester. Or, il est possible que la protestation de lord Palmerston soit arrivée à Madrid depuis plusieurs jours.

PARIS, 15 septembre.

—La question du mariage de l'infante Fernanda avec le duc de Montpensier ne paraît pas avoir été modifiée depuis deux ou trois jours; elle n'avance ni ne recule. A Paris la presse ministérielle s'indigne de ce que la France ne s'émeut pas d'un si grand événement, d'un fait si *national*, et elle gourmande à ce propos M. Barrot et M. Thiers.

En Espagne, c'est différent: l'émotion est vive; elle n'a jamais été plus excitée. C'est, qui le croirait! l'*Heraldo* lui-même qui nous le fait savoir: "La foule des personnes qui se pressent, dit-il, pour signer la pétition contre le mariage de l'infante avec le duc de Montpensier est si immense, que les individus jaloux d'écrire leurs noms au bas de ce fameux document, ne pouvant tous trouver place dans les maisons où il en déposé, les promoteurs de cette heureuse idée ont ajouté celle de sortir par les rues, suivis de groupes nombreux, pour recueillir des signatures à domicile. Il paraît qu'ils en réunissent une si prodigieuse quantité, qu'ils ont dû louer des tombereaux pour porter les innombrables rames de papier griffonné en cette occasion mémorable. Que vont-ils faire maintenant de ce déluge de signatures et de paraphes?"

Le petit incident suivant, raconté par l'*Espanol*, donne un exemple de la physionomie de Madrid à cette heure:

"Le dernier courrier français qui a apporté les dépêches si ardemment désirées par M. Bresson, au sujet du mariage du duc de Montpensier, ne connaissant pas Madrid, s'est rendu à l'hôtel des postes, et là il a demandé l'ambassadeur de France. Les curieux qui stationnaient près de l'hôtel des postes ont compris l'objet de sa venue. La nouvelle s'est bientôt répandue parmi tous les groupes près de l'hôtel des postes, et de la Puerta del Sol. Le courrier s'est rendu sur-le-champ à l'ambassade de France; mais quand il est sorti de l'hôtel des postes, des sifflets universels se sont fait entendre, et l'ont accompagné jusqu'à la rue Mayor. Ce brave homme, déconcerté par cet accueil, a voulu accélérer sa course, et il a perdu ses étriers, ce qui a contribué à augmenter le charivari.

"Nous rapportons le fait tel qu'il nous a été raconté, non pas pour applaudir à un acte d'intolérance et d'impolitesse, mais pour donner une idée de l'opinion publique et du plaisir avec lequel les Espagnols se soumettent aux influences étrangères."

On avait annoncé à tort que M. Bresson avait déjà procédé à la demande solennelle en mariage. "L'ambassadeur de France, lisons-nous dans la correspondance générale rédigée sous l'influence des deux ministères espagnol et français, se rendra aujourd'hui au palais, afin de prendre les ordres de la reine et de la reine-mère, et de convenir du jour où il fera, avec toute la solennité d'étiquette, la demande de la main de l'infante. L'époque de la célébration du mariage n'est pas encore officiellement fixée; mais on croit qu'elle aura lieu le 10 octobre, au plus tard."

Le ministère ne soumettra pas aux cortès, dans la session qui s'est ouverte le 14, la question de dotation. On craint sans doute que l'enthousiasme déjà si grand ne déborde; on réserve donc cette discussion pour les cortès qui s'assembleront en décembre. Quant aux mariages, ils seront célébrés par de grandes réjouissances, des feux d'artifices, des courses de taureaux, et tout ce qui, en Espagne comme ailleurs, est destiné à exprimer la joie publique.

En attendant, voici déjà le revers de la médaille qu'on entrevoit. C'est l'*Indicateur* de Bordeaux, qui apporte la nouvelle suivante:

On lui écrit des frontières de Catalogne:

"Une bande carliste vient de se mettre en campagne à Pradès et à Cornudella; sa force s'élève à environ 300 hommes, commandés par un nommé Pichot, chef carliste de la dernière guerre, commandant de division, très bien connu dans le pays par ses anciens méfaits. Cette bande s'est montrée pour la première fois le 1er septembre: le pays, escarpé, est très favorable à la guerre de partisans. Aussitôt la première nouvelle connue, le commandant Breton a fait partir dans la nuit un bataillon et deux pièces de campagne.

"On assure également que Mose s'est montré à Benet, et Tristani à Solsona. Une colonne stationnait à Villa-Franca, commandée par le colonel Contreras; elle s'est mise en marche, le 3, sur Tarragone, avec six pièces d'artillerie; la colonne qui était à Ca lela, qui est de la même force, a fait un mouvement dans la nuit du 3, dans la direction de Lampourdan, où l'on craint quelque mouvement."

Nous savions que les carlistes préparaient une insurrection dans les provinces qui sont en deçà des Pyrénées, et qui les longent. Mais le mouvement qu'on annonce, s'il s'est produit dès le 1er, n'est pas la conséquence de la nouvelle du choix de la reine Isabelle, qui n'a été connu à Madrid que le 28 août. Du 28 août au 1er septembre, on n'aurait pas eu le temps de savoir la détermination d'Isabelle, ou plutôt de Christine et de M. Bresson. Mais peu importe l'origine de cette levée de boucliers; il y a là un noyau qui peut servir, dans les circonstances actuelles, de point de ralliement. C'est donc un danger que le gouvernement espagnol va avoir, au milieu de ses autres embarras, à conjurer. Après celui-là, n'y en aurait-il pas d'autres, venant d'un parti tout différent? Nous n'avons pas à nous expliquer maintenant à ce sujet; mais il est évident que le ministère se croit en péril, puisqu'il a rappelé en toute hâte Narvaez, et qu'aujourd'hui même le *Heraldo* nous apprend que de nombreuses promotions auront lieu dans les rangs supérieurs de l'armée, à l'occasion du mariage.

### JOSEPH HENRY.

La demande en grâce de ce misérable insensé n'a pas été accueillie, dit un journal du 10 septembre. Il partira incessamment pour le bagne; mais on croit généralement qu'il n'y restera pas long-temps et que le roi doit, à l'occasion du mariage du duc de Montpensier, lui accorder une commutation de peine, ainsi qu'à un grand nombre de condamnés politiques.

Le jour même où le procès de Joseph Henry a commencé devant la cour des pairs, le 25 août, cet homme a vendu, par acte authentique, sa fabrique d'objets de fantaisie en acier à son fils, M. Louis Claire-Frédéric Henry, moyennant 60,000 francs, qu'il a délégués à ses créanciers auxquels cette somme sera payée par cinquième en cinq ans.

Nous avons dit que Joseph Henry avait été transféré à la Roquette. Il paraît que, depuis sa translation, il devient plus calme de jour en jour. Il écrit beaucoup à son avocat et à quelques personnes qui s'intéressent à son sort.

Il voit son fils au parloir et lui donne les instructions qu'il juge nécessaires à la bonne administration de la maison de commerce qu'il doit diriger. Henry semble se repentir vivement de l'union intime dans laquelle il vivait avant son arrestation, et il déplore amèrement ce qu'il appelle l'accès de fièvre qui l'a porté à commettre le crime qu'il expie aujourd'hui.

—Joseph Henry, condamné par arrêt de la cour des pairs, en date du 27 août dernier, à la peine des travaux forcés à perpétuité, comme coupable d'attentat sur la personne du roi, a été dirigé ce matin 11, dit la *Gazette des Tribunaux*, vers le bagne de Toulon. Il fait partie d'un convoi cellulaire qui transporte, indépendamment de lui, sept autres condamnés, frappés par des arrêts de la cour d'assises du département de la Seine, et dont les pourvois ont été rejetés. Dès le 4 de ce mois, Joseph Henry avait été transféré de la prison de la chambre des pairs à celle de la rue de la Roquette, spécialement affectée aux condamnés. Ce transfèrement, qui semblait indiquer que le recours en grâce ou en commutation de peine qu'il avait formé avait été rejeté, devait, selon toute probabilité, lui faire ouvrir les yeux sur le sort qui lui était réservé; il parut néanmoins ne pas en comprendre la signification, et, tout en ... douter, son attitude ... [illegible] ... espérance de la clémence royale. A deux reprises différentes, il avait demandé à voir son défenseur devant la cour des pairs, Me Derèche, et dans chacune de ces entrevues, il n'avait témoigné que son anxieuse inquiétude sur son recours en grâce.

Quand ce matin, vers six heures, on vint lui annoncer qu'il allait partir pour le bagne, et qu'il lui fallait se préparer et descendre pour être soumis dans l'avant greffe, avec les condamnés, à la visite, à la prise du costume de route et au ferrement, il est tombé dans un morne abattement; il s'est mis à pleurer abondamment, en se couvrant le visage, et il a paru près de défaillir et de perdre connaissance; il descendait cependant d'un pas assez assuré, mais en s'écriant par intervalles, d'une voix étouffée: "Il n'y a donc plus d'espoir? Tout est donc fini?... Oh! mon Dieu, mon Dieu! que je souffre!"...

Arrivé dans l'avant greffe, il a fallu l'aider pour lui faire revêtir le costume de forçat ... jaune et gris des condamnés à perpétuité. Lorsqu'on lui a rivé au pied la chaîne qu'il ne devra plus quitter au bagne, ... [illegible] ... sueur a inondé son visage, qu'il s'efforçait de cacher, et il a encore répété son exclamation: "Tout est donc fini! Plus d'espoir!"

Le sentiment qui paraissait dominer en ce moment fatal chez ce malheureux était celui d'une honte à laquelle il n'était pas préparé. Une foule nombreuse ... [illegible] ... et, lorsqu'il s'est agi de sortir par le greffe et le guichet, pour monter dans la voiture cellulaire, Joseph Henry ... parmi lesquels se trouvait, outre les employés de la maison, un inspecteur général des prisons; puis, en posant le pied sur les degrés de la voiture cellulaire, il a dit, en levant les yeux au ciel: "J'aurais préféré la mort! Tout est donc fini pour moi!"

### FAITS DIVERS.

—On lit dans le *Journal de Cherbourg*, du 10:

"Le vapeur le *Gomer* est arrivé dimanche, à Cherbourg, venant de Brest. Ce navire vient prendre des soldats du 1er régiment d'infanterie de marine, pour les transporter à Brest, d'où ils seront dirigés sur Tahiti. Ils ... de l'expédition de Madagascar.

"Nous apprenons que cette expédition sera forte, on embarque 3,000 hommes de troupes, dont 300 hommes d'artillerie. Plusieurs officiers attachés à notre port ont reçu l'ordre de se tenir prêts à tout événement."

—On annonce que cinquante hommes du régiment du génie, en garnison à Arras, viennent de recevoir l'ordre de se tenir prêts à partir pour Tahiti. Ils seront commandés par un lieutenant.

—Un corps de musique militaire doit être embarqué avec les troupes de renfort qui sont désignées pour les établissements français de l'Océanie; il a été spécialement demandé par le gouverneur et par les officiers qui commandent les différentes îles du ... [illegible] ... tre domination. Il paraît que la musique a produit déjà sur les habitans de ce pays les plus heureux résultats, et qu'elle a aidé d'une manière sensible à changer et à adoucir leurs mœurs et leurs habitudes.

—Les Français établis au Caire viennent de consacrer à la mémoire de Kleber un souvenir durable. La maison où il est mort, sur la place l'Esbekieh, est habitée, depuis peu de temps, par un de nos compatriotes; sur la terrasse où fut frappé le général, il a fait placer son buste, supporté par une colonne de granit, et au milieu de la façade extérieure de la maison, ils ont fait poser une plaque en marbre, sur laquelle est gravée l'inscription suivante: "Jean-Baptiste Kleber, général en chef de l'armée d'Egypte, né à Strasbourg en 1754, est mort dans cette maison, le 14 juin 1800." Et au-dessous de l'inscription, dans un médaillon entouré de lauriers, se trouvent les noms des principales victoires rapportées par Kleber.

—Les journaux avaient annoncé, l'année dernière, le départ de M. Klein, que la compagnie franco-anglaise de l'isthme de Panama avait chargé de présenter au gouvernement de la Nouvelle-Grenade un projet de traité et de concession pour l'ouverture d'une voie de communication entre les deux océans. M. Klein est de retour de sa mission; il vient d'arriver à Bogota, porteur d'un projet de concession et du cahier des charges pour l'exécution d'un chemin de fer à travers l'isthme de Panama, discuté contradictoirement entre lui et un commissaire nommé *ad hoc* par le président de la république. Ce projet, dûment signé par le commissaire du gouvernement, a été communiqué officiellement à la compagnie. L'état actuel de cette négociation ne laisse plus à régler entre la république et la compagnie que des points sur lesquels leur intérêt réciproque et leur bon esprit ne peuvent manquer de les mettre d'accord.

(*Moniteur*.)

—On annonçait dernièrement que le célèbre restaurant du Rocher de Cancale était fermé, et que sur sa porte on lisait: *Boutique à louer*.

Le grand restaurant des Vendanges de Bourgogne a subi le même sort.

Et ce n'est pas tout:

Belleville n'était guère aimé des gens qui savent manger, qu'à cause de son célèbre restaurant de l'Ile-d'Amour, où le vin était si vieux, la cuisine si bonne et les bosquets si frais.

Eh bien! l'Ile-d'Amour n'est plus!

Sur la porte du temple culinaire on lit:

*Propriété vendue pour loger la mairie de la ville.*

Enfin, les 14, 15 et 16 de ce mois, l'immense matériel de l'Ile-d'Amour sera vendu à l'encan.

Toutes les renommées s'en vont. Dans quel siècle, bon Dieu, vivons-nous?

—Tandis que les classes laborieuses s'alarment avec juste raison de la cherté des grains que rend inévitable les chaleurs excessives de l'été qui va finir, les gourmets de la capitale viennent d'être frappés dans une de ces consommations voluptueuses qui sont presque une nécessité de la vie des gens riches. La glace manque à Paris.

Quelques-uns des principaux limonadiers ont des glacières à eux, mais la plupart sont approvisionnés par la société des glaciers réunis de Saint-Ouen, Gentilly et dépendances. Par une circulaire distribuée hier, le gérant de cette compagnie avertit les propriétaires de cafés de Paris qu'il leur expédiera aujourd'hui ses dernières voitures de glace.

Les glacières de Saint-Ouen et de Gentilly contenaient l'approvisionnement moyen de cinq années, et cependant, non-seulement elles sont vides, mais les industriels à qui elles appartiennent ont épuisé les petites glacières des environs, qui ne sont pas leur propriété et dont ils n'ont pas tiré moins d'un million de kilogrammes de glace. Depuis longtemps déjà les chaleurs caniculaires avaient éveillé l'esprit de la spéculation. Mais les glaces de l'Amérique et de la mer du Nord, attendues au Havre, sont devenues nécessaires plutôt qu'on ne le pensait.

—L'année 1846 aura eu cela de merveilleux, c'est qu'elle aura produit des fruits d'une grosseur jusqu'alors inconnue en France.

Un horticulteur de Montreuil vient de présenter au roi des pêches de trente-trois centimètres de diamètre.

On voit, en ce moment, chez Chevet, des ananas, cultivés dans les environs de Paris, qui ont soixante-quatre centimètres de tour.

Il n'est pas rare de voir des grappes de raisin de Fontainebleau, en ce moment, qui pèsent un kilogramme et demi.

La reine des citrouilles, qui a été couronnée, il y a huit jours, au marché des Innocens, pesait cent quatre-vingt-dix-sept kilogrammes, et un enfant de trois à quatre ans aurait pu loger dedans fort à l'aise.

De tous côtés, chez les fruitiers et les restaurateurs, on voit des pommes, des poires, des pommes de terre et des betteraves vraiment monstrueuses.

Ajoutons que le vin et le cidre seront de qualités incomparables, même à ceux de l'année tant vantée de la comète.

### Algérie et Maroc.

Abd el Kader, on le sait, est depuis quelque temps réfugié dans l'empire de Maroc, et il y travaille énergiquement l'esprit des populations. D'après un correspondant qui se trouve sur les lieux, l'émir ne semble pas travailler pour lui-même, sauf peut-être à se démasquer plus tard, mais les craintes qu'il inspire sont encore plus sérieuses et plus imminentes que ne les avoue la feuille officielle d'Alger:

"TANGER, 24 août 1846.

"Nous sommes à la veille de grands événemens.

"Abd-el-Kader, se qualifiant de défenseur de la foi, déclare l'empereur inhabile à régner, et excite les peuples à accepter comme vrai et légitime souverain Muley-Edriz, descendant de la famille impériale. Edriz se trouve déjà près de Fez avec un nombre immense de partisans, et le premier choc avec les troupes du gouvernement peut amener une guerre active, à laquelle la France et l'Angleterre ne pourront demeurer indifférentes."

—Il n'est question, d'après les derniers avis de l'Algérie et du Maroc, que de l'imminence d'une convulsion politique dans le Maroc, et du détrônement de l'empereur Abderrhaman par l'émir Abd-el-Kader.

Cet événement aurait une immense portée pour notre Algérie et probablement aussi pour nos relations diplomatiques avec l'Angleterre.

Si Abd-el-Kader parvient à se faire nommer empereur du Maroc, il faudra ou que la France lui fasse une guerre à outrance jusque sur son territoire et s'empare même du Maroc, ou que nous nous décidions à évacuer l'Algérie.

Or, on se rappelle la manière honteuse dont notre diplomatie a terminé la campagne si brillamment ouverte par la bataille d'Isly. A cette époque, le Maroc était ouvert aux Français; si notre armée avait poursuivi l'émir sur ce territoire, elle s'en serait probablement emparé.

Le gouvernement français, au lieu de profiter des circonstances, a mieux aimé faire rétrograder nos troupes et adhérer à un traité par lequel il n'a pas même fait payer les frais de la guerre à l'ennemi qui avait provoqué nos armées.

Cette conduite qui n'a pas de précédent dans l'histoire du monde, a été déterminée par le veto de l'Angleterre. Maintenant, M. Guizot osera-t-il faire la conquête du Maroc, malgré lord John Russell et lord Palmerston, lorsqu'il n'a pas même osé laisser pénétrer nos troupes dans ce pays, malgré sir Robert Peel et lord Aberdeen?

### Egypte.

Mehemet Ali est arrivé à Alexandrie le 24 août de retour de Constantinople. Il en est reparti le lendemain pour se rendre au Caire.

—Si l'on en croit certaines lettres du Caire, Ibrahim Pacha serait rentré en Egypte tout à fait converti à la civilisation européenne. Voici ce qu'on rapporte:

"Le grand rabbin des israélites était mort; il était indispensable de rendre à un chef d'une religion les honneurs que la société lui doit, mais la crainte que quelques fanatiques auraient peut-être cherché à troubler une cérémonie si pieuse, avait décidé le corps des israélites à demander protection au gouverneur du Caire, Abbas-Pacha, qui promit, mais ne tint pas parole. Alors, ils durent s'adresser au seul peut-être en Egypte qui partage les idées du père. Ibrahim-Pacha était en grand divan, ou grand conseil. Il admit la députation qui venait lui demander protection pour rendre les derniers devoirs au chef de la religion et après l'avoir entendue, il se tourna vers les assistans et leur dit:

"Depuis que j'ai fait mon voyage en Europe, je suis mécontent de moi-même. Ne nous le dissimulons pas, nous avons encore beaucoup à faire, non pas pour nous mettre à son niveau, mais au moins pour commencer la voie du progrès.

"J'ai vu la protection qu'on accorde à tous les cultes sans exception, le respect qu'on a pour eux, et je ne souffrirai pas qu'en Egypte il en soit différemment: toutes les religions doivent être respectées comme la nôtre propre; à toutes nous devons accorder la même protection ... [illegible] ... soldats pour escorter le convoi, ... trois cents hommes, et de plus ma propre voiture ... de chariot pour y mettre la bière." ... [illegible] ... députation, il lui dit: "Ne craignez pas d'être troublés en rendant les derniers devoirs à votre chef de religion. Allez, et souvenez-vous que l'Egypte a toujours été et sera toujours le pays où tous les cultes pourront s'exercer avec toute la liberté nécessaire à la société."

"On assure qu'Ibrahim-Pacha, en parlant de l'Europe au divan, lui a dit des choses très-dures pour l'Egypte; il a traité tout le conseil, lui tout le premier de l'épithète de fer, expression arabe qui signifie *butor* ou *bête*.

"Le lendemain, il a fait appeler tous ses mamelouks et esclaves, et leur a donné la liberté avec la faculté de rester chez lui, s'ils étaient contens ou bien de chercher ailleurs une autre existence. Jusqu'à présent, personne n'a voulu quitter; tous lui ont assuré qu'ils ne le quitteraient jamais."

RÉPUBLIQUE DE L'EQUATEUR.—On lit dans le *Journal des Débats* du 16 septembre:

Le général Florès, longtemps président de la république de l'Equateur, qui a perdu le pouvoir, est en Espagne faisant d'assez grands préparatifs pour le reconquérir. Il a enrôlé une petite armée composée d'Espagnols et d'Irlandais qui lui a amenés son aide-de-camp, le colonel Wright. Il a équipé une petite flotte et s'apprête à quitter la Péninsule. Pour atteindre le port de Guayaquil, par lequel la république de l'Equateur touche à l'océan, sans faire le long détour du cap Horn, il a annoncé l'intention de traverser l'isthme de Panama. Ce serait en effet bien plus commode pour son expédition; mais le gouvernement de la Nouvelle-Grenade, duquel dépendent le pays entre Chagres sur la mer Atlantique, et Panama sur la mer Pacifique, refuse de lui donner passage, et ne peut en effet, ni permettre de passer sans exciter l'hostilité de l'Equateur et recommencer les divisions entre les débris des démembremens de la ci-devant république de Colombie. Cependant le général Florès insiste. Il se dit et paraît appuyé par le gouvernement espagnol, ce qui augmente son assurance et redouble l'opposition du gouvernement de la Nouvelle-Grenade. On conçoit en effet quelle méfiance et quelle animosité doit soulever une expédition d'où l'on croit reconnaître la main d'une ancienne métropole à qui il est permis de supposer des projets de restauration chez ses ci-devant colonies, tant que celles-ci n'auront pas affermi leur indépendance par le développement de la prospérité publique.

## COMMERCIAL.

MARCHÉ EUROPÉEN.

Havre, 16 septembre.

Le mouvement sur les cotons, que nous signalions hier s'est continué pendant toute la journée d'une manière ... [illegible] ... 4,300 balles, avec ... hausse de 3 centimes ...

Les lettres des Etats Unis ... Calédonia, sont arrivées. Elles ont confirmé pleinement ... [illegible] ... rapports sont unanimement défavorables à la prochaine récolte qui souffrait beaucoup de l'humidité et des vers qui attaquent la plante. On paraît être d'opinion que l'on ne doit pas s'attendre à la voir dépasser 2 millions de balles; cette conviction faisait fermenter les têtes aux Etats-Unis et les cours y étaient en hausse prononcée.

Les nouvelles du sud qui vont du 23 au 27 août n'annonçaient pas encore de renforts sur les marchés, aussi n'apprenons nous que deux nouvelles cargaisons pour notre place, en anciens cotons. Tout porte à croire que la prochaine campagne s'ouvrira à des prix très élevés.

Sur notre place, ces avis ont amené de nouveau une demande très-vive, mais les détenteurs ayant encore élevé leurs prétentions, et plusieurs se retirant tout à fait du marché, les transactions ne sont pas aussi animées que l'on devait s'y attendre. On cite cependant les ventes de 3000 balles en hausse nouvelle de 2 centimes sur les prix d'hier, ce qui porte de 3 1/2 à 3 centimes l'élévation des cours sur le dernier prix courant.

Hier, on avait vendu à livrer par un navire sur rade 2000 balles N. Orléans, sur base de fr. 74 le très-ordinaire, et fr. 81 l'ordinaire; ce matin, on vient de vendre à découvert, livrable fin janvier, 300 balles Nouvelle Orléans sur base de 73 francs 50 le très-ordinaire, et 83 francs 50 l'ordinaire.

Les cotons sont maintenant en pleine vogue, et avec l'émoi qui règne, il est possible que la hausse fasse encore des progrès.

Le marché de Liverpool a interprété aussi ces avis en grande faveur, ce qui a entraîné le mouvement chez nous. Les lettres de lundi nous apportent les ventes de 30,000 balles pendant cette journée, avec une hausse de 1/8 à 1/4 et beaucoup de détenteurs ne voulaient plus vendre vers le soir. Les spéculateurs dans ces affaires ont pris 13,000 balles.

## LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS.

Barque JS Wain, Howland, Charleston, Andrews & Dewey
Goelette Aparecida, Batista, Campêche, S Fernandez
Goelette Orator, Draper, Baie Matagorda, J Alexander
Steamer Montezuma, Kelly, Mobile, capitaine

ARRIVÉS.

Steamers North America, Calwell, de Cincinnati.
Batesville, Hopkins, de Cincinnati.
Oregon Hiern, de Mobile.

LISTE DES NAVIRES

Expédiés, partis et en charge pour la Nlle-Orléans.

PORTS ETRANGERS.

HAVRE.

Navire Palestine, Mumford, ............parti août 30
Navire Diana, Howes, ............partant septembre 15
Navire Ancona, Nason, ............parti septembre 15
Navire Francis Depau, Sagory, ............partant octobre 5
Navire Suffolk, Snow, ............partant septembre 24
Navire Vesta, Boubri, ............partant septembre 16
Navire Tremont, Taylor, ............parti juillet 30
Navire Kentucky, Ranlett, ............parti septembre 10
Navire Leodes, Robbins, ............parti août 26
Navire Reform, Lewis, ............parti août 10
Navire Hanover, Drummond, ............parti août 5
Navire Taglioni, Rodgers, ............parti septembre 11
Navire Emperor, Brown, ............partant septembre 15

BORDEAUX.

Navire Winegance, Melcher, ............partant septembre 15
Navire Joseph, ——, ............partant septembre 25
Navire Austerlitz, ——, ............partant septembre 30
Navire John Dunlap, Choate, ............partant septembre 30
Navire Creole, Dillingham, ............partant septembre 30
Navire Baron Pascottini, Paglini, ............parti septembre 1
Navire Alma, ——, ............partant septembre 15
Navire Denmark, Frost, ............partant septembre 15
Navire Mauran, Williams, ............parti août 23
Navire Apollo, ——, ............partant en septembre

MARSEILLE.

Navire Jeune Lise, ——, ............partant août 31
Navire Isaac Allerton, Torry, ............partant sept 1
Brick Montredon, Taurel, ............parti août 10
Brick Adolphe, Couthier, ............partant juillet 31

DATES.

| | | | |
|---|---|---|---|
| New-York | oct. 4 | Liverpool | sept 19 |
| Washington | oct. 5 | Havre | sept 16 |
| Charleston | oct. 6 | Mexique | sept 25 |
| Matamoros | sept 29 | Havane | sept 30 |

DEPART DES NAVIRES A VAPEUR DE LIVERPOOL ET D'AMERIQUE.

| | DE LIVERPOOL. | D'AMERIQUE. |
|---|---|---|
| Great Britain | septembre 22 | ........ |
| Caledonia | octobre 4 | novembre 1 |


MOUCHOIRS BATISTE—25 douzaines mouchoirs de batiste pour hommes, à vendre à très bon marché par LOISON & SILVESTRE, 26 sept 36, rue de Chartres

TABAC en feuilles de la Havane, tripes et capes, en magasin et à vendre par RAYMOND CARUZAC, 4 sept 34 Vieille Levée

ATTENTION—Les articles ci-après sont vendus seulement au dépôt véritable du Remède Magique de Dalley, 50, rue Poydras, savoir: Onguent de Gray, Potion pour la fièvre aiguë, Extrait de Salsepareille, Parfumerie de choix; Huile acoustique pour la surdité, Vermifuge, Liniment de Hays, pour les hémorroïdes, remède contre la migraine, remède de Bernard, contre la colique, Teinture des Indes pour les cheveux, vernis pour les poêles, tuyaux et grates, Baume de Hoarhound, le meilleur remède pour les rhumes, consomption, etc. 17 ... 

Le paquebot SARTELLE, capitaine Sears, de N.-York, est maintenant en déchargement en face du marché aux légumes. Les consignataires sont priés de s'occuper immédiatement de la réception de leurs marchandises délivrables sur la Levée, sinon les dits effets seront emmagasinés à leurs frais et risques.
13 oct JAMES E. WOODRUFF, 60, Camp

Les consignataires de Marchandises suivantes, expédiées sur le navire Sartelle, de New York, sont priés de faire connaître leur résidence au commis qui pourvoit au déchargement du fret sur la Levée, faute de quoi, elles seront emmagasinées à leurs frais et risques, savoir: V. I. Z. D. & C. 5 caisses; U. Lambreaux 14 ballots; F. A. K. 7 caisses; Laura 12 ballots; F. U. Cook 1 boîte, J. B. A. 5 ballots; McDonald &c. 106 1/2 boîtes tabac, A. Wright 13 ballots; R dans un triangle 2 boîtes, L dans un diamant 4 boîtes.
13 oct JAMES E. WOODRUFF, 60, rue de la Commune

AVIS—Il a été rapporté que les personnes qui chargent le steamboat ARK, faisant les voyages des Attakapas, ne pouvaient obtenir de se faire assurer. Ce bruit est faux, attendu que les compagnies ci-après font des assurances sur ce bateau, la Compagnie des Marchands, General Mutual, Mutual Safety, etc., et les Compagnies d'Assurances Mutuelles.
10 oct JOHN HALL, Agent


BATAILLON D'ARTILLERIE.

NOUVELLE-ORLEANS, 12 oct. 1846.

Les officiers commissionnés des cinq compagnies du Bataillon d'Artillerie, sont priés de se réunir à l'Arsenal jeudi prochain, 15 courant, à 6 1/2 heures précises du soir.

Le but de cette réunion est de clore définitivement la nouvelle organisation de ce corps. Par ordre du major.

13 oct F. SAUTON, Ad.-Major


MARTIN L'ENFANT TROUVÉ, PAR E. SUE.
LA 5eme livraison de cet ouvrage est présentement en vente chez VTOR HEBERT, 13 oct 149, rue de Chartres

ON désire trouver à louer—Une grande maison meublée, dans la première Municipalité. S'adresser à C. H. CAMMACK, 79 St Louis

CONDUIT à l'écurie de M. Laborde, le 9 du courant, un CHEVAL bai, un peu écorché à la cuisse de derrière, sans harnais et sans bride. Le propriétaire est prié de venir le réclamer, en payant les frais d'entretien et du présent avis. 13 oct—4

EAUX DE VIE—Importation directe, sous ... de la Douane: 250 demi pipes ou quarts de pipes, portant quatrième preuves, des marques Ph. Godard & C°, Pinet Castillon, Leger Freres, Castillon Jr., J. J. Dupuy, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co., 13 oct 17 et 19 St. Louis

ABSINTHE Suisse—70 caisses de la marque Dubied père et fils, de Couvet, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co. 13 oct 17 et 19, St. Louis

EPICES moulues—300 colis poivre de Sumatra et Cayenne, gingembre, piment, clous de girofle, moutarde, &c. à vendre par ROBERTS & HALL, 13 oct 75, Magasin

VIN—30 quarts vin Madère de Sicile, en débarquement du navire Osceola et à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasin 13 oct

HUILE—150 barils et tierçons de lin, de baleine, &c. à vendre par ROBERTS & HALL, 13 oct 75, Magasin

CHAMPAGNE—... paniers de la marque X. Desbordes d'Avize, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co. 13 oct 17 et 19 St. Louis

SARDINES—Des marques A. Camus, Conée et Martin, Philippe & Canaud, Chateaun et Basset, en boîtes, demi-boîtes, tiers de boîtes et quarts, à vendre par EUGENE ROCHEREAU & Co. 13 oct 17 et 19 St. Louis

BOTTES, Souliers et Brodequins—85 caisses actuellement en débarquement du navire R. D. Shepherd, et à vendre par G. W. DUNBAR, 13 oct 30, Douane

BOTTES, Souliers et Brodequins—45 caisses en débarquement du navire R. D. Shepherd, à vendre par G. W. DUNBAR, 13 oct 30 Douane

EN magasin, des importations directes et à vendre ... vin rouge de famille, ... do Margaux et Lafitte, ... vin blanc Sauterne, ... caisses vin rouge, ... vin blanc, ... Cognac, ... whiskey rectifié, ... do madère supérieur, ... do Porto, ... de Nice. ... liqueurs, fruits à l'eau de vie &c. 12 oct P. LONGIS, 116 Royale

REÇU et à vendre, en débarquement de l'Arthemise de Bordeaux
... barriques vin rouge Montferand,
... do do St. Julien,
... do do Margaux,
... do do Lafitte,
... demi barriques Haut-Sauterne.
29 sept P. LONGIS, rue Royale No. 116

EN magasin et à vendre, d'importations directes—25 quarts vieux Porto, 75 dito dito Madère, ... caisses liqueurs assorties, ... do fruits à l'eau de vie, ... paniers d'huile d'olive, ... caisses vin rouge, ... barriques vin de bonnes qualités, ... barils Haut Sauterne, Graves, ... barils vieux whiskey, ... dito whiskey rectifié, 12 pipes et demi pipes Cognac ... 29 sept P. LONGIS, 116 rue Royale

CHAMPAGNE—... de la marque de Jacquesson ... 12 oct J. E. BEYLLE & Co. 31, rue Gravier

BALANCES—... à vendre par J. E. BEYLLE & Co. 31 Gravier

ABSYNTHE—... suisse, en magasin et à vendre par J. E. BEYLLE & Co. 12 oct 31, rue Gravier

VINS de Porto et de Xeres—3 pipes Porto Supérieur de London Dock, et 2 paniers vin de Xeres, à vendre par J. E. BEYLLE & Co. 12 oct 31 rue Gravier

EN débarquement du navire R. D. Sheppard—... 10 tambours ... à vendre par HARROD, DARLING & Co. 12 oct 49, Commune

Avis aux Serruriers et Forgerons.
LIMES D'ALLEMAGNE—Cent soixante dix douzaines (170) limes d'Allemagne assorties, à vendre à bon marché, par P. A. LANAUZE, 10 oct—1m No. 28, rue Ste-Anne, Place d'Armes

QUINZE PIASTRES DE RECOMPENSE
SERONT données à la personne qui arrêtera et logera en prison, l'esclave nommée HANNAH; elle est née à Charleston, et n'est dans ce pays que depuis trois ou quatre mois. Je l'ai achetée de M. George Davis, marchand d'esclaves. Hannah est de la taille de cinq pieds, elle a des lèvres épaisses, de grands yeux, sur l'un desquels se trouve une cicatrice, on croit que c'est sur l'œil droit. Elle marche la tête penchée en arrière, elle est blanchisseuse et repasseuse, et il est à présumer qu'elle doit avoir un faux passe de liberté. Toute personne donnant asyle ou de l'emploi à cette esclave sera poursuivie selon la loi.
Les capitaines de navires et de steamboats sont particulièrement priés de se tenir sur leur garde.
GASHET DE LISLE, 12 oct—2ps No. 47, rue de l'Esplanade

AVIS aux draymen—Nous ne paierons aucun voyage de marchandises pour nous, à moins que le drayman n'ait un ordre écrit de nous. GARTHWAITE, PAYAN & Co 10 oct 10, rue du Canal

PERDU dans la journée de mardi, des Lunettes en or. La personne qui les rapportera au bureau de ce journal, recevra des remerciments et une récompense ... 10 oct

BOTTES, Souliers et Brodequins—2,000 caisses formant un assortiment de chaussures fraîches et convenables à la saison, à vendre par R. G. HOBBS, 12 Douane 10 oct

CASQUETTES—10 caisses casquettes fines, en peau de loutre, pour hommes; 25 do en rat musqué; 30 do en veau marin; 20 do en drap, 10 dito ... 20 do pluches pour hommes et enfans, 30 do cirés, pour hommes et enfans, venant d'être reçus et à vendre par JOHN BELLOW Jnr. 10 oct 9, rue du Canal

LE DOCTEUR H. G. RANCÉ
A L'HONNEUR d'offrir ses services au public de la N. Orléans. Il demeure rue St. Pierre No. 181, entre Bourgogne et Remparts.

Marchandises Sèches, Habillemens, etc.
LE soussigné a reçu et ouvre en ce moment un vaste assortiment d'habillements fins et communs, faits expressément pour ce marché, et consistant en partie de
Habits paletots et levites superfins, pour hommes.
Habits paletots, do chamois et tweed do.
Paletots et levites et Flushing et pilote do
Sacs en tweeds unis et fantaisie do
Levites et sacs en Kentucky jeans et satinets do
Levites et sacs en casimir fantaisie do
Gilets ronds en drap et satinet. do
Pantalons, en drap, satinet et casimir.
Levites en drap pilote gros bleu et vert et en couvertures, gilets monkeys, matelotes, gilets satin noir, idem thibet et casimir, idem satin à dessins, ainsi qu'un bel assortiment d'habillement faits expressément pour les marins et consistant en chemises flanelle bleue, bois étoilés, idem twilled rouge et caleçons, chapeaux cirés, casquettes vernis, etc. etc.
Chemises de peau et caleçons en laine d'agneau, mérinos et tricot, idem en cotonnade blanche, gris et brunc, bas et chaussettes de laine et laine d'agneau, surtouts en laine saxone, gants, bretelles, mouchoirs soie et batiste, cravates italiennes, noires, casquettes ... etc.
Ainsi qu'un bel assortiment d'articles pour tailleurs, tels que fil, boutons, ouate, doublures etc.
Les détaillants de la campagne et de la ville feront bien de venir examiner ce stock avant de faire leurs achats ailleurs.
10 oct JOHN BELLOW Jr. No. 9, rue du Canal

HABILLEMENS D'ENFANS. LOISON & SILVESTRE. No 36, rue de Chartres.
REÇOIVENT par le Rubicon, du Havre, et par les navires Geneva, Leonidas et Louisa, de New-York, un très grand assortiment d'habillemens d'enfans consistant principalement en modes nouvelles telles que—Vestes orientales et bretonnes, vestes Algériennes et Basquettes, Mameluckes et Polonaises pour enfans de 2 à 6 ans, tweed doubles laine et soie, paletots fins doubles soie et velours, gilets ronds forme nouvelle, redingotes polka, drap fin, paletots castorine pour collège, gilets châle cachemire, satin et soie, pantalons casimir noir et nouveautés, manteaux doubles tartan, chemises, foulards et bretelles, chaussettes laine et coton écru, gants laine pour enfans de tout âge et grandeur, &c.
Les personnes ayant des enfans à habiller sont priées de venir visiter cet assortiment nouveau que nous offrons en vente à des prix bien réduits.
5 oct LOISON & SILVESTRE, 36, Chartres.

LE soussigné offre à vendre les articles ci-après, provenant d'importations directes:
... barriques vin rouge de Bordeaux, diverses qualités.
30 demi barriques vin blanc Haut Sauterne.
30 barils do do
10 demi barriques do do 1842
150 paniers anisette superfine, de Champion.
30 caisses cerises à l'eau de vie.
60 paniers huile (J. Piaguiol).
80 caisses absinthe suisse, de Sauvageol & Brenston.
Cinquante de pipe Cognac fine Champagne, 1815, 1825.
1 do do do âme preuve, Castillon.
5 oct G. M. LUCAS, 30 Bienville

EN magasin et à vendre par le soussigné;—1500 caisses Vin de diverses marques; 10 caisses, 24 demi bouteilles à la caisse; 25 caisses Curaçao; 20 caisses Marasquin.
3 oct E. V. BARRETT, 31 Gravier

EAU-DE-VIE de Cognac—4 demi pipes eau de vie de Cognac, 1815; 2 do do de 1838, en débarquement de la barque H. W. Tyler et à vendre par
26 sept LEOPOLD JEANNET, 26 St. Louis

THS. H. LEWIS, J. BERMUDEZ. LEWIS & BERMUDEZ, AVOCATS, Bureau No. 180, rue Royale. 6 oct—6m

CHAS. A. BARRIERE, MAGASIN DE MARCHANDISES Françaises, Anglaises et Américaines, No. 20, rue Chartres, NOUVELLE ORLEANS. Importeur direct de marchandises françaises. 25 sept—

G. W. DUNBAR, MARCHAND EN GROS DE BOTTES ET DE SOULIERS, NO. 30, RUE DE LA DOUANE, NOUVELLE ORLEANS.
Les marchands et les habitans peuvent obtenir un rabais sur les prix. Les chaussures en vente sont toujours fraîches et viennent directement des manufactures. 3 oct

F. ... MOLINOS, Chirurgien-Dentiste, rue Conti, No. 95. Tient son cabinet ouvert de 8 du matin jusqu'à six heures du soir. 17 mars

WILLIAM DAVIDSON & Co., AGENS EN COTON ET NEGOCIANTS-COMMISSIONAIRES. No. 81, rue du Canal, Nouvelle-Orléans. 10 nov

LES soussignés ont formé ce jour une société en commandite sous l'ancienne raison de Daran, Queyrouze & Co., ils continueront le même genre d'affaires dans le même local, rue St.-Louis, Nos. 11 et 15.
Nouvelle Orléans, 1er octobre 1846.
DARAN, QUEYROUZE & Co.
Membres actifs, AUGUSTE DARAN, LEON QUEYROUZE, AMILCAR LANGSDORFF
Mbres. commanditaires, ANTOINE CARRIÈRE, LOUIS DARAN.
1er oct

LA société existant sous la raison de Daran, Queyrouze & Co, étant arrivée à son terme, elle entre en liquidation à partir de ce jour.
Nouvelle-Orléans, 1er octobre 1846.
1er oct DARAN, QUEYROUZE & Co., en liquidation

AGENCE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN.
Nlle.-Orléans, 5 octobre 1846
CETTE Institution a clos son année d'affaires hier. Toutes les personnes ayant des polices ouvertes, voudront bien les présenter pour qu'il en soit fait un règlement aussitôt que faire se pourra, et celles qui doivent sont priées de venir régler leurs comptes.
Le soussigné pense que les profits qui seront déclarés vers la fin de ce mois, seront plus forts que d'ordinaire.
5 oct—30f C. MATHEWS, agent

Vente par liquidation.
J. H. BATAILLE prévient le public qu'il vend à prix ... jusqu'à la fin d'octobre ... [illegible]
Le premier novembre ... 5 oct—8

H. BROUWER & Co. No 17, rue du Camp, et 64, rue Commune ... En Gros; ARTICLES D'AMEUBLEMENT DE MAISON.—En détail.
ARGENTERIE, PLAQUES, FERBLANTERIE et OBJETS en Bois &c. Enfin toute espèce d'articles pour orner un ameublement, à l'exception des meubles et étoffes. 1 oct

INDUSTRIE COLONIALE. JOHN A. LEON, Ingénieur Civil, OFFICE 34, FENCHURCH STREET, LONDRES.
CONSTRUCTEUR de machines et d'ustensiles pour la FABRICATION ET LE RAFFINAGE DES SUCRES, spécialement les appareils évaporateurs à double effet, perfectionnés, concentrant les liquides à très basse température et dans le vide.

Aux Habitans Sucriers.
LES soussignés agents de la FONDERIE de M. DAVID GRIFFEY de Cincinnati, sont prêts à contracter pour machines à vapeur et moulins à sucre et à faire exécuter avec promptitude et soin tous autres ordres de ce genre. La supériorité et la libéralité de ces termes offrent d'immenses avantages aux personnes qui s'adresseront à AUGUSTIN & THIBAUT.
10 sept—60 29, Vieille Levée

LE soussigné, de retour de France, prévient les marchands de la ville et de la campagne, qu'il a reçu un grand assortiment de marchandises par le Rubicon du Havre, l'Oswego, St. Mary et Orléans de New-York, et par le Hamilton, de Liverpool. Son stock, qu'il vend à des prix modérés, se compose principalement de cachemire d'Ecosse, ... mousseline de laine, ... [illegible] ... et une infinité d'articles de Paris, trop longs à énumérer.
Le soussigné invite les marchands de la ville et de la campagne, à visiter son stock avant de faire leurs achats.
9 oct O. TALAMON, 44 rue de Chartres

AVIS. DOMINIQUE DE CASTELNAU a l'honneur de prévenir ses amis et le public que depuis le 1er octobre, il est propriétaire de la pharmacie de feu Antoine Delpeuch dont il avait été l'associé pendant huit ans. Cet établissement est situé à l'encoignure des rues Royale et St. Louis. Il espère mériter par ses efforts la continuation du patronage si libéral dont jouissait son prédécesseur. 9 oct

CIGARES de la Havane—40,000 Regalias, Rios & Mayosa, en débarquement du brick Hayne, et à vendre par B. VALLS, 9 oct 26 rue de la Commune

AVIS AUX MODISTES. LES soussignés préviennent leurs pratiques et les dames en général qu'ils ont actuellement en mains un assortiment de rubans nouveaux pour chapeaux ... par les derniers arrivages de France.
8 oct DAVID & CHAPUS, 93, rue de Chartres

DAVID & CHAPUS, 93, rue de Chartres.
ONT reçu par les derniers arrivages du Nord et de France les Marchandises ci-après, à vendre en gros à des prix modérés:
3 caisses Etamine noire, No. 1 à 16.
1 caisse Rubans façonnés (haute nouveauté pour modistes).
1 caisse Bonnettes bobinet et torchon.
1 caisse Broderies assorties pour modistes.
1 caisse Mérinos français en couleurs, belle qualité.
3 caisses Chemises et Caleçons, mérinos et coton.
4 balles cotonnade log cabin, de Joseph Ripka.
2 caisses Bas et Chaussons de laine.
6 caisses Cartes de Saunzade et Cohen.
Toujours en mains, une grande quantité de Rubans et Dentelles de toutes les qualités, ... bas et chaussons, &c. &c. 8 oct

REÇU par les derniers arrivages, et à vendre par le soussigné
50 barriques de vin rouge Medoc,
25 do Chateau de Bercoie, Medoc,
10 do P... do,
30 demi do vin blanc Sauterne;
50 caisses de 12 bouteilles vin rouge, Margaux,
25 do 12 ... do do;
25 do 12 bouteilles vin blanc, Sauterne,
10 do 24 demi do do.
Fil à ... en grosses pelottes, ... sardines ... boîtes transparentes, ... chaussures ...
7 oct VON. MAIGNAN, 87, St. Louis

TABAC—300 balles Tabac Cube et Vuelta de Abajo, pour capes et tripes, à vendre en magasin par TROISGROS & LAMPRE, 10 oct 26, Vieille Levée

SUCRE—312 caisses sucre brun, jaune et blanc, à vendre en magasin par TROISGROS & LAMPRE. 10 oct 26, Vieille Levée

AMIDON—40 barils amidon de la Havane, en magasin et à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 10 oct 26, Vieille Levée

SUCRE HAVANE—147 caisses sucre jaune et brun en débarquement du brick Hayne, à vendre par 8 oct L. CANTIN, 42 Gravier

CAFÉ HAVANE—122 sacs café fin vert, en débarquement du brick Hayne, à vendre par 8 oct L. CANTIN, 42 Gravier

SAVON—100 boîtes veine blanc, imitation français, pour ... &c. à vendre par ROBERTS & HALL, 8 oct 75, Magasin

CEPS A L'HUILE—150 boîtes et demi boîtes cèpes à l'huile, en magasin et à vendre par CHS. DUFOUR, 11, Conti 8 oct

SARDINES A L'HUILE—9,500 boîtes et demi boîtes sardines à l'huile, en magasin et à vendre par CHS. DUFOUR, 11, Conti 8 oct

TRUFFES du Périgord, en boîtes, demi boîtes, bouteilles et demi bouteilles, en magasin et à vendre par CHS. DUFOUR, 11 Conti 8 oct

VINS fins en caisses: 75 caisses en bouteilles et demi bouteilles, vin vieux Grand Larose, 75 do do de Lafitte, 30 do do de Margaux, 30 do de vieux Sauterne 1822, 2 ... vieux Hermitage blanc, 25 do de vieux vin Chambertin, 30 do Latour et Haut Brion, en magasin et à vendre par 8 oct CHS. DUFOUR, 11 Conti

CIGARES—En débarquement du brick Hayne, de la Havane, 79,700 cigares de Sol Semiramis & Co., à vendre par J. M. CABALLERO 8 oct 32, Vieille Levée

SUCRE Havane—Blanc et jaune, en magasin, à vendre par J. M. CABALLERO, 8 oct 32, Vieille Levée

INDIGO Guatimala—A vendre par J. M. CABALLERO, 8 oct 32, Vieille Levée

FARINE—100 barils City Mills de St. Louis, en débarquement du bateau à vapeur Bulletin, et à vendre par JAMES E. WOODRUFF 7 oct 60, Camp

PORC (soft mess)—100 barils porc soft mess, à l'entrepôt d'inspection et à vendre par JAMES E. WOODRUFF, 60, Camp 7 oct

RIDEAUX—Un assortiment de rideaux en mousseline brodée, venant d'être reçu et à vendre par FK. PERRET, 48 Bienville 5 oct

MOUCHOIRS BATISTE—Un bel assortiment de mouchoirs batiste, venant d'être reçu et à vendre par FK. PERRET, 48 Bienville 5 oct

ABSINTHE—De première qualité, à vendre par FK. PERRET, 48 Bienville 5 oct

KIRSH—De toute première qualité, venant d'être reçu et à vendre par FK. PERRET, 48 Bienville 5 oct

VINS—300 colis madère, Marsailles Sicile, Malaga doux et sec, Port, Champagne et rouge, en quarts, bouteilles, caisses et paniers, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasin 8 oct

CONFITURES—12 caisses en débarquement du brick Th. Street, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 30 sept 26, Vieille Levée

TABAC—177 balles Vuelta de Abajo, pour capes et tripes, en débarquement du brick T. Street, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 30 sept 26, Vieille Levée

CAFÉ—128 sacs café de la nouvelle récolte, reçus par le brick T. Street, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 30 sept 26, Vieille Levée